

| | | |
|---|---|--|
|  | <p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p> | <p align="center">n° d'ordre 26030</p> |
|---|---|--|

SEANCE du : 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 février 2026.

| ETAIENT PRESENTS | | | |
|--------------------|------------------------------|---|------------------------|
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Alain ROBIN |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Marie JARRY | Anne ROUX |
| Thierry BAUDOUIN | Bruno COTHOUIS | Emmanuelle MENARD | Marinette TALLIER |
| Bérandère BAZANTAY | Sandrine DELUGEAU | Jean-François MOREAU | Véronique VILLEMONTAIX |
| Bruno BODIN | Pascale FERCHAUD | Nathalie MOREAU, présente de 18h40 à 21h25 | |
| Hélène BROSSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU | Pierre MORIN | |
| Pierre BUREAU | Pascal GABLY | Arnaud PRINTEMPS | |

| POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES | | |
|---|---|---|
| Florence BAZZOLI | Stéphanie FILLON | Jean-François MORIN, excusé - pouvoir à Anne ROUX |
| Anita BRIFFE | Constance MACKOW, excusée - pouvoir à Nathalie MOREAU | Philippe ROBIN |
| Jamel CHENIOUR, excusé - pouvoir à Bruno COTHOUIS | Nathalie MOREAU, absente de 18h30 à 18h40 et de 21h25 à 21h40 | Rodolph THIBAudeau |

Secrétaire de séance : Thierry BAUDOUIN, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSEON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



Demande de subvention pour le Festival des Arts de la Rue, le « F.A.R. » 2026

Document annexé et présenté en séance.

Dossier présenté par Véronique VILLEMONTAIX.

La 5^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue aura lieu les 3 et 4 juillet 2026. Depuis 2022, ce festival propose un accès gratuit à un large public et une programmation artistique riche et variée : théâtre, humour, arts du cirque, arts visuels, danse, etc. Il contribue à dynamiser le territoire, à créer du lien avec les associations locales et les partenaires, à valoriser les pratiques amateurs et à permettre aux plus jeunes d'accéder à la culture. La journée du 30 juin est spécialement destinée aux scolaires avec un projet pédagogique mené en amont du festival.

Montant total du projet HT : 52 373 €.

La Ville de Bressuire sollicite :

- Auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre des manifestations culturelles, une subvention d'un montant de 5 000 € TTC ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

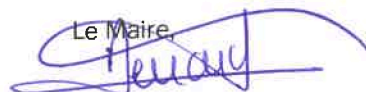
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à déposer la demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOUIN



Le Maire,



Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260308-DG_DEL_2026_030-DE
 Date de télétransmission : 09/03/2026
 Date de réception préfecture : 09/03/2026